

L'ABANDON
A LA PROVIDENCE DIVINE

I

BX2349

.C375

1920

v.1

c.1

APPROBATION
DE LA PREMIÈRE ÉDITION

NOUS, ÉVÊQUE DU PUY,

D'après le compte que nous nous sommes fait rendre du livre du R. P. DE CAUSSADE, intitulé: *Abandon à la Providence divine*, nous l'avons approuvé, comme rempli d'une véritable et douce piété.

En travaillant à mettre plus de clarté dans l'indication du sujet de chaque chapitre, à établir plus d'ordre, de suite et d'unité dans chaque considération, comme aussi en joignant à cette nouvelle édition plusieurs lettres inédites du même auteur, le R. P. RAMIÈRE a ajouté un mérite de plus à cet ouvrage dont nous recommandons la lecture aux âmes pieuses.

Donné au Puy, ce 9 mars 1867.

† PIERRE, ÉVÊQUE DU PUY.

Vu et permis d'imprimer :

Toulouse, 30 juin 1879.

† FL., Card. DESPREZ, Archevêque de Toulouse.

PERMIS DE RÉIMPRIMER :

Paris, le 22 février 1909.

P. FAGES
V. G.

L'ABANDON
A LA
PROVIDENCE DIVINE

OUVRAGE POSTHUME

DU P. J.-P. DE CAUSSADE

De la Compagnie de Jésus

Seizième Édition

AUGMENTÉE DE LETTRES ET AUTRES ÉCRITS ENCORE INÉDITS

DU MÊME AUTEUR

Le tout revu, corrigé et mis en ordre

PAR LE P. H. RAMIÈRE

De la même Compagnie

TOME PREMIER

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEON
Biblioteca Verde y Tella

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1920



1080022830

PREMIÈRE PARTIE

—
TRAITÉ DE L'ABANDON

A LA PROVIDENCE DIVINE



Capilla Alfonsina
Biblioteca Universitaria
CALLE DE Y TETES

47746

011650



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ

AVANT-PROPOS

I

Le R. P. Jean-Pierre de Caussade, de la Compagnie de Jésus, auteur du *Traité et des Lettres* que nous offrons au public, n'était connu jusqu'ici dans la littérature ascétique que par un livre justement estimé, intitulé : *Instructions spirituelles en forme de dialogues, sur les divers états d'oraison, suivant la doctrine de Bossuet* (1). Ces instructions renferment une doctrine solide, exposée avec méthode, et exprimée dans le style qui convenait le mieux à un travail de ce genre.

L'auteur s'était proposé de prévenir, en s'appuyant sur l'autorité de Bossuet, les excès de la réaction qui avait été le résultat naturel des censures dont le Souverain Pontife venait de frapper le quiétisme de Fénelon. Le P. de Caussade a pleinement réussi à tracer la limite si délicate qui sépare ce quiétisme condamné du parfait abandon recommandé par les Saints; et, sous ce rapport, on peut regarder ses *Instructions* comme un chef-d'œuvre. Mais on n'y trouve ni cette ampleur de vues, ni cette sublimité de pensées, ni cet éclat de style que les juges les plus

(1) Cet ouvrage avait été édité une première fois à Perpignan, en 1741, par les soins du célèbre P. Antoine. Il a été réimprimé depuis à plusieurs reprises. La dernière édition est d'Avignon, 1828, chez Seguin aîné.

compétents ont admirés dans certaines parties du Traité dont nous mettons au jour la onzième édition.

Cependant, avant même d'avoir des renseignements positifs sur l'origine de cet ouvrage, nous avons cru pouvoir l'attribuer au Père de Caussade, sur la foi du manuscrit qui nous en avait conservé le dépôt. Nous savions que ce manuscrit avait appartenu au monastère de la Visitation de Paris, et nous n'avions aucun motif d'en suspecter l'authenticité. Mais ce qui n'avait été jusqu'à ce jour pour nous qu'une probabilité sérieuse est devenu une certitude, par suite des informations précises que nous avons reçues des Religieuses de la Visitation de Nancy. C'est de ce monastère qu'est sorti le traité de l'Abandon à la Providence, dont les copies s'étaient répandues dans les diverses maisons de l'Ordre, suivant le vœu de saint François de Sales, qui veut que ses filles se communiquent les unes aux autres leurs petits biens spirituels. Les manuscrits originaux du Père de Caussade avaient été conservés dans les archives du monastère de Nancy jusqu'en 1828. Mais, vers cette époque, ils furent livrés aux flammes, avec d'autres documents très précieux; et il ne nous reste plus que des copies plus ou moins tronquées.

Il est indubitable que le traité de l'Abandon n'avait pas été composé par le Père de Caussade tel qu'il était dans le manuscrit sur lequel a été faite la première édition. Les recherches auxquelles a donné lieu la composition de l'Année sainte de la Visitation portent à croire que ce traité n'était qu'un recueil de lettres adressées, par le Père de Caussade, à la

Mère Marie-Anne-Sophie de Rottembourg, qui fut à diverses reprises supérieure du monastère de Nancy, de 1737 à 1761. Afin de faire participer toutes ses Sœurs aux lumières et aux consolations qu'elle trouvait dans ces lettres, cette charitable supérieure les leur communiquait, en retranchant ce qui lui était personnel. Une autre religieuse du même monastère, probablement la Sœur Marie-Anne-Thérèse de Rosen, a réuni ces extraits en un corps d'ouvrage, en y joignant, peut-être, les instructions que le Père de Caussade avait données à toutes les religieuses pendant le temps qu'il demeura à Nancy. Nous voyons, en effet, par une lettre de cette Sœur, datée de 1734, que, pendant un certain temps, le pieux directeur venait faire, une fois la semaine, au monastère, des exhortations qui étaient avidement reçues et soigneusement recueillies.

Nous avons là une explication toute naturelle de ce que nous avons eu d'abord quelque peine à comprendre : à savoir l'absence de tout lien logique entre les différentes parties dont le traité de l'Abandon était originairement composé. La personne qui avait joint ensemble ces différentes parties n'avait même pas songé à établir entre elles cette connexion. Uniquement désireuse d'édifier ses Sœurs, en leur mettant sous les yeux des enseignements, dont chacun avait, par lui-même, un grand prix, elle les avait juxtaposés un peu au hasard, en les divisant, pour la commodité des lectrices, en un certain nombre de chapitres.

Cette confusion ne pouvait avoir aucun inconvénient sérieux pour les personnes auxquelles les écrits

du Père de Caussade étaient originellement destinés; mais elle aurait pu entraîner un danger assez grave, si ces écrits, très dignes du reste d'être livrés au public, lui eussent été offerts dans cet état.

Car il est manifeste que des assertions parfaitement vraies, par rapports à certains états d'âme particuliers, peuvent être fausses si elles sont rapportées aux conditions ordinaires de la vie chrétienne; et que certains avis, sages et utiles pour des personnes conduites par des voies extraordinaires, n'offriront que des dangers aux personnes qui marchent dans la voie commune. Or, les lettres du Père de Caussade avaient été adressées à une âme que Dieu avait élevée à un état de perfection très peu commun; et c'est à cet état que se rapportent la plupart des avis qu'il donne et des considérations qu'il développe. Cependant il y mêle d'autres avis et d'autres considérations qui s'adressent à tous les chrétiens indistinctement. Une saine théologie pouvait seule faire le discernement de ces deux ordres de pensées. Mais la personne qui avait fait la première compilation des lettres du Père de Caussade n'avait eu aucun motif d'en soupçonner la nécessité. Elle avait transmis ces lettres telles qu'elles étaient sorties de la plume de leur auteur, et sans se préoccuper plus que lui des exigences d'une publicité qui ne leur était pas destinée.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les hommes instruits, qui avaient été consultés à plusieurs reprises sur l'opportunité de mettre au jour cet ouvrage, tout en reconnaissant l'utilité de l'ensemble, et en admirant la sublimité de certains passages, eussent censuré

d'autres passages qui leur semblaient inexacts et dangereux pour le commun des lecteurs, et n'eussent pas osé en conseiller l'impression.

Pour nous, tout en reconnaissant que l'écrit du Père de Caussade ne pouvait paraître dans l'état où une main étrangère l'avait réduit, nous n'avons pas cru que ces altérations qu'on lui avait fait subir pussent être un motif suffisant pour priver les âmes pieuses des précieux enseignements qu'il renferme.

Nous avons pensé qu'il n'était rien moins qu'impossible de rétablir ces enseignements dans leur ordre logique et dans leur pleine vérité; et voici comment nous nous y sommes pris pour atteindre ce but. Nous avons divisé chacun des chapitres du manuscrit en autant de paragraphes qu'il y avait de pensées différentes exprimées dans ces chapitres. A chacun de ces paragraphes nous avons donné un titre spécial, qui en exprimait, en peu de mots, la substance; et nous nous sommes fait ainsi un résumé très succinct de tout l'ouvrage.

Il nous a été facile alors d'embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble, et d'en examiner à fond la doctrine; ce qui nous a conduit au résultat suivant :

Il nous a paru d'abord manifeste que les différentes parties de cet ouvrage n'étaient que le développement d'un seul et même sujet. Ce sujet unique, cette grande pensée que le Père de Caussade présente sous tous ses aspects avec une éloquence si persuasive, c'est l'abandon à la conduite de la divine Providence.

Mais si cet abandon est l'unique sujet de l'écrit du

Père de Caussade, il n'est pas, dans toutes les parties de cet écrit, envisagé de la même manière. Il s'y présente au contraire sous deux aspects assez différents : comme une *vertu* imposée à tous les chrétiens, et comme un *état* particulier, dans lequel DIEU place certaines âmes, dont il prend en main la conduite spéciale.

Envisagé au premier point de vue, l'abandon à l'action divine n'est pas autre chose que cette vertu qu'on nomme plus communément conformité à la volonté de DIEU, et dont la pratique consiste à faire tout ce que DIEU commande, et à accepter tout ce qu'il envoie, non seulement comme il le veut, mais parce qu'il le veut. Tous les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à dire que cette vertu est nécessaire à tous les chrétiens, et qu'il n'en est point de plus propre à les sanctifier.

Envisagé au second point de vue, l'abandon à l'action divine est un état auquel un très petit nombre d'âmes arrivent; non que les autres n'y soient pas appelées, mais parce que la plupart de celles que DIEU y appelle ne répondent pas aux invitations de sa grâce.

Cet état, que le Père de Caussade lui-même, dans les dialogues IX et X de ses *Instructions sur les états d'oraison*, nous présente comme le plus haut degré de la vie spirituelle, consiste, nous dit-il, dans « une « dépendance continuelle de l'Esprit de DIEU et de « sa grâce, qui fait que l'âme ne cherche plus en soi-même à s'occuper de DIEU, comme autrefois, suivant son propre choix, d'une manière sensible, consolante, satisfaisante; mais à se tenir devant lui

« dans une simple disposition; à agréer de moment
« en moment tout ce qu'il voudra ou ne voudra pas;
« en un mot, se tenir dans ces simples attentes que
« le Prophète-Roi a si bien exprimées par la compa-
« raison d'une servante qui tient toujours les yeux
« attachés sur sa maîtresse, non par un certain em-
« pressement et envie d'agir, mais seulement pour
« se tenir prête à l'action; non encore pour attendre
« le moment de donner l'essor à son activité natu-
« relle, mais au contraire, tout en la réprimant, pour
« être toujours simplement disposée à obéir au moins
« dre clin d'œil ».

Tous les docteurs mystiques vantent l'excellence de cet état, qu'ils nomment l'état d'union ou même l'état passif; mais ils ont soin de faire remarquer que cette *passivité*, pour me servir de l'expression de Bossuet et du Père de Caussade, ne saurait jamais dispenser de remplir très activement tout ce qui est du devoir commun.

Nous avons déjà dit que les lettres du Père de Caussade étaient adressées à une âme arrivée à ce degré de perfection. Elles roulent donc principalement sur les devoirs, les épreuves et les avantages propres à cet état. Cependant l'auteur ne se renferme pas tellement dans la condition particulière de la personne à laquelle il écrit, qu'il ne s'élève à chaque instant aux considérations les plus belles et les plus consolantes sur l'ordre de la divine Providence et sur les biens infinis qui résultent de l'abandon à son action. Il n'était nullement nécessaire au but qu'il se proposait de distinguer ces deux ordres de considérations; mais cette distinction est devenue indis-

pensable, du moment que la doctrine du Père de Caussade est présentée, non à une personne particulière, mais au public.

Nous avons donc divisé l'ouvrage en deux parties : la première traite de la *vertu d'abandon*, en démontre l'utilité dans l'œuvre de la sanctification, et trace l'esquisse de cette action incessante par laquelle le divin amour travaille à la perfection des âmes; la seconde traite de l'*état d'abandon*, et en expose la nature, l'excellence, les devoirs, les épreuves et les avantages (1).

Il ne nous a pas été difficile de ramener à ces deux principaux chefs toutes les pensées développées dans les onze chapitres du manuscrit. A peine a-t-il été nécessaire de faire çà et là quelques soudures, qui n'altèrent en rien le sens et qui servent seulement à joindre ensemble les diverses parties.

Cet arrangement a l'avantage, non seulement de faire mieux saisir la pensée de l'auteur, mais encore de bien distinguer les avis qu'il adresse à tous les chrétiens, des règles qu'il trace pour un état particulier; et par là même de mettre sa doctrine à couvert de la plupart des censures auxquelles elle avait été en butte.

Cependant, même rangés dans cet ordre plus logique, certains enseignements du Père de Caussade pouvaient encore être mal interprétés. On comprend

(1) Cette seconde partie, s'adressant à une classe de lecteurs beaucoup plus restreinte, avait été presque entièrement retranchée dans les éditions de propagande qui avaient succédé à la première. De plusieurs côtés, on nous a adressé les instances les plus vives pour que nous fissions reparaitre le texte complet : nous avons fait droit à ces demandes dans les quatre dernières éditions.

que les circonstances du temps et la position particulière de la personne à laquelle il écrivait eussent provoqué de sa part certaines remarques qui n'avaient plus aujourd'hui ni fondement ni utilité. Il avait pu d'ailleurs arriver au Père de Caussade ce qui, d'après saint Jérôme, arrive à tous les écrivains véhéments, qui, dans les efforts qu'ils font pour atteindre le but, le dépassent un peu. On trouverait dans cet ouvrage des erreurs contraires à la doctrine constante de l'auteur, si on voulait trop presser certaines expressions et certaines formules dont il se sert pour exprimer l'étendue de l'abandon où DIEU réduit les âmes qu'il veut complètement dépouiller d'elles-mêmes. Ces inutilités et ces exagérations ont motivé de notre part quelques retranchements et quelques modifications très peu considérables dans leur étendue, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la valeur d'une page d'impression, et que le Père de Caussade n'aurait certainement pas hésité à faire, s'il eût édité lui-même son ouvrage. Nous avons cru pourtant devoir être extrêmement réservé dans l'accomplissement de cette partie de notre tâche. Aussi avons-nous laissé intacts bien des passages que les examinateurs du manuscrit avaient, non sans quelque motif, taxés d'inexactitude, lorsqu'il nous a paru que le plus vulgaire discernement pourrait suffire pour trouver le correctif de cette inexactitude de détail dans tout l'ensemble de la doctrine.

II

La charité des religieuses de la Visitation de Nancy nous a mis en état de joindre au traité de

l'Abandon un recueil de lettres spirituelles qui le complètent de la manière la plus heureuse (1). En

(1) La copie de ces lettres qui nous avait d'abord été fournie était incomplète et ne portait point le nom des correspondants du Père de Caussade. Les recherches occasionnées par la publication de l'*Année sainte* de la Visitation, ont amené la découverte d'autres copies, où ces noms sont conservés et qui renferment un certain nombre de lettres omises dans le recueil qui nous avait été remis précédemment. La communication qui nous en a été faite avec cet esprit de charité, dont la tradition ne s'est point altérée parmi les Filles de saint François de Sales, nous a mis en état de compléter la septième édition et de lui donner un prix supérieur à celui des éditions précédentes.

La plupart des religieuses que le Père de Caussade dirigeait par ses lettres ont laissé dans leur Ordre un renom de sainteté et des exemples de vertu qui ne sont point encore oubliés. On peut lire le récit abrégé de leur vie dans l'*Année sainte*. Ce sont : 1^o la Mère Marie-Anne-Sophie de Rottembourg, à laquelle ont été adressées les lettres qui forment le traité de l'Abandon (*Année sainte*, vol. VI, p. 149); 2^o la Sœur Marie-Thérèse de Vioménil (vol. VI, p. 150); nous lui devons la conservation des lettres écrites par le Père de Caussade; non seulement à elle, mais encore à plusieurs de ses sœurs; 3^o la Mère Louise-Françoise de Rosen (IV, p. 656), tante de la Mère de Rottembourg, aussi bien que la Sœur Marie-Anne de Rosen que ses vertus rendraient digne de trouver place dans l'*Année sainte* à côté de sa sœur; 4^o la Sœur Marie-Antoinette de Mahuet (vol. X, p. 164); 5^o la Sœur Anne-Marguerite Boudet de la Bellière (vol. V, p. 313); 6^o la Sœur Catherine-Angélique de Serre (vol. VIII, p. 787); 7^o la Sœur Jeanne-Élisabeth Gœury (vol. IX, p. 140). Nous avons de plus quelques lettres adressées à deux autres religieuses dont la mémoire est restée en bénédiction dans le monastère de Nancy, la Sœur Marie-Henriette de Bousmard et la sœur Charlotte-Élisabeth Bourcier de Monthureux. Enfin, quelques autres lettres sont destinées à une religieuse Annonciade de Saint-Mihiel, nommée M^{me} de Lézen. Détachée du monde par une miséricordieuse épreuve de la Providence, cette dame avait fait une retraite à la Visitation de Nancy sous la conduite de la Sœur Marie-Anne-Thérèse de Rosen qui l'exhorta à suivre, comme elle, la direction du P. de Caussade. Elle secondait cette sage direction par les lettres qu'elle écrivait de son côté à M^{me} de Lézen, et dont le recueil est précieusement conservé à Nancy.

Cette même religieuse avait composé avec les lettres qu'elle avait reçues du Père de Caussade, un commentaire sur le Cantique des cantiques, analogue au traité de l'Abandon. Nous avions espéré joindre ce commentaire à l'édition présente; mais nous n'avons pu en trouver aucune copie authentique, et il y a lieu de craindre qu'il n'ait été consumé par les flammes, avec tant d'autres précieux monuments conservés jusqu'en 1823 dans les archives de Nancy. On nous avait communiqué, en outre, plusieurs autres écrits attribués

effet, tandis que, dans son traité, le Père de Caussade s'attache surtout à exposer la théorie de cet abandon, il s'attache à peu près exclusivement, dans ses lettres, à enseigner la pratique. En les lisant, on voit évidemment que son esprit était tout plein d'une seule idée à laquelle il ramenait tout, et de laquelle il déduisait, comme d'un principe général, les avis particuliers qu'il adressait à ses pieuses correspondantes. Il suit de là que ces lettres ont une unité qu'on ne trouve point d'ordinaire dans les recueils épistolaires. Aussi a-t-il été facile de les ranger dans un ordre méthodique, et d'en former un tout aussi complet dans son genre que le traité auquel elles font suite.

Il nous a suffi pour cela d'exécuter, par rapport à cette correspondance, un travail analogue à celui par lequel nous avons mis en ordre les diverses parties du traité. Nous avons soigneusement analysé les lettres, et nous avons rangé ensuite, sous sept chefs principaux, celles qui traitaient de sujets semblables. Quelques-unes, qui renfermaient des matières complètement disparates, ont été divisées (1); nous n'avons pas hésité à supprimer ou à abrégé celles qui contenaient de pures redites; nous avons resserré bien des redondances d'expression, corrigé les nom-

au Père de Caussade; mais une étude plus soigneuse nous a déterminé à en élaguer un grand nombre, et à conserver seulement ceux dont l'authenticité est plus probable : on les trouvera à la suite du traité de l'Abandon.

(1) Nous avons éprouvé d'autant moins de scrupules à faire subir aux lettres du P. de Caussade ces modifications, qu'elles avaient déjà été traitées avec la même liberté par les religieuses auxquelles nous sommes redevables de leur conservation. On ne doit donc pas s'étonner si notre édition n'est pas toujours parfaitement conforme aux citations de l'*Année sainte*.

breuses négligences de style, écarté les détails inutiles. Nous nous sommes, en un mot, imposé le devoir de faire, en vue de l'utilité des lecteurs, ce que l'auteur aurait certainement fait lui-même, s'il eût mis au jour une correspondance écrite avec tout le laisser aller de l'intimité; et nous avons la confiance que cette correspondance, ainsi corrigée, ne sera pas accueillie avec moins d'empressement et ne fera pas moins de fruit dans les âmes que l'ouvrage auquel elle est destinée à servir de complément.

En effet, bien qu'elle ne renferme que le développement d'une seule idée, elle n'en répond pas d'une manière moins satisfaisante à tous les besoins et à tous les états des âmes auxquelles elle s'adresse. Ces âmes peuvent être plus ou moins avancées dans le chemin de la perfection; mais elles ont toutes un attrait commun et une même vocation; l'attrait et la vocation de s'unir à DIEU et de le glorifier par un filial abandon à sa paternelle providence. L'abandon est donc l'unique aliment dont elles ont besoin pour accroître et réparer leurs forces, l'unique remède auquel elles doivent demander la guérison de leurs infirmités; c'est la manne céleste qui, sans avoir pour toutes la même saveur, est pourtant donnée également à toutes pour les soutenir dans la traversée du désert.

Les lettres du Père de Caussade ont toutes été, à l'exception de cinq ou six, écrites à des religieuses de la Visitation, et ce sont évidemment les filles de saint François de Sales qui retireront encore le plus de fruit de cette lecture. Nous sommes loin cependant de croire que l'usage doive en être restreint aux mo-

nastères de cet Ordre. Toutes les communautés contemplatives y trouveront des enseignements également appropriés à leurs besoins; car l'abandon que le Père de Caussade y prêche si éloquemment est le caractère commun de la sainteté à laquelle DIEU appelle les membres de ces communautés.

Quant aux membres des Ordres qui se livrent à la vie active, et aux âmes pieuses qui travaillent à se sanctifier au milieu du monde, elles ne trouveront pas sans doute dans ce livre tout ce qui leur est nécessaire pour arriver à la perfection, mais elles y trouveront des moyens très puissants pour y tendre, quelle que soit leur position; elles y trouveront également des remèdes très efficaces pour guérir les maux dont elles souffrent, de très puissants appuis pour se soutenir au milieu de leurs épreuves. En effet, si l'abandon n'est pas l'unique devoir des âmes appelées à la vie active, il est toujours un de leurs devoirs principaux; et, si ces âmes trouvent, dans les traverses qui accompagnent leur vocation, des épreuves différentes de celles auxquelles est sujette la vie contemplative, elles sont loin d'être à l'abri de ces dernières. Il ne pourra donc que leur être très utile d'apprendre du Père de Caussade le grand secret pour mettre à profit ces épreuves, le moyen facile de conserver la paix au milieu de leur activité, et d'accroître leurs mérites, tout en diminuant leurs préoccupations.

Ce qui donne aux lettres du P. de Caussade un prix tout particulier et une utilité éminemment pratique, c'est qu'elles ont été adressées, pour la plupart, à des personnes en proie aux différents genres de té-

nèbres, de désolations, d'épreuves, en un mot, par lesquelles DIEU fait passer les âmes qu'il destine à un haut degré de sainteté. A tous les doutes qui lui sont soumis et à toutes les peines qui lui sont exposées par ses correspondantes, le pieux directeur applique une même solution et un même remède, l'abandon; mais, avec un tact parfait, il adapte l'usage de ce remède à la nature particulière de l'épreuve; et il proportionne l'exercice de l'abandon au degré de perfection auquel chaque âme est parvenue. C'est la même méthode de direction appliquée de cent manières différentes. Cette correspondance peut donc être justement comparée à une échelle qui conduit, par des degrés successifs, l'âme de bonne volonté d'un état encore bien imparfait à l'union la plus intime avec DIEU et au plus héroïque abandon. A quelque degré qu'une âme soit arrivée, nous osons lui promettre qu'elle trouvera dans ces lettres les avis qui lui conviennent et la solution des difficultés qui l'arrêtent. Celles mêmes à qui la vie spirituelle apparaîtrait comme un inextricable labyrinthe, recevront des mains du Père de Caussade le fil conducteur qui les aidera à sortir de leurs ténèbres et à goûter la paix au milieu de leurs agitations. Puisse-t-il en être ainsi pour toutes ces pauvres âmes qui s'inquiètent et *tremblent de frayeur là où il n'y a aucun sujet de crainte*. Puisse ce livre contribuer à réaliser le souhait des Anges et donner *la paix aux âmes de bonne volonté!*

H. RAMIÈRE, s. j.

LIVRE PREMIER

DE LA VERTU D'ABANDON

CHAPITRE PREMIER

LA SAINTÉTÉ CONSISTE DANS LA FIDÉLITÉ A L'ORDRE DE DIEU
ET DANS L'ABANDON A SON ACTION.

§ I

La fidélité à l'ordre de DIEU a fait toute la sainteté des justes de l'ancienne loi, de saint JOSEPH et de MARIE elle-même.

DIEU parle encore aujourd'hui comme il parlait à nos pères, lorsqu'il n'y avait ni directeurs, ni méthode. La fidélité à l'ordre de DIEU faisait toute la spiritualité; mais elle n'était pas réduite en art, qui l'expliquât d'une manière si sublime ni si détaillée, et qui renfermât tant de préceptes, d'instructions et de maximes. Nos besoins présents l'exigent, sans doute. Il n'en était pas ainsi dans les premiers âges, où l'on avait plus de droiture et de simplicité. On y voyait que chaque moment amène un devoir qu'il faut remplir avec fidélité; c'en était assez